

Se garantir un avenir positif, juste et durable

MÉMORANDUM 2024 – 2029
RÉGIONALE WALLONNE CGSLB



Votre liberté, votre voix



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
1 Concertation sociale et fonction consultative	5
2 Emploi • Formation	6
3 Social • Santé	8
4 Lutte contre la pauvreté	10
5 Environnement	12
6 Mobilité	14
7 Économie • politique industrielle	16
8 Énergie	20
9 Égalité entre les femmes et les hommes	22
10 Logement	24
11 Enseignement	26

PRÉAMBULE

La Régionale wallonne de la CGSLB, toujours plus désireuse de s'investir dans la concertation sociale, a souhaité rédiger un memorandum à l'attention des partis politiques pour les prochaines élections régionales du 9 juin 2024 afin d'ainsi apporter notre contribution en vue de la prochaine mandature. La Régionale wallonne de la CGSLB souhaite par ce biais contribuer à une vision éclairée des questions cruciales pour la Wallonie, énonçant des propositions clés afin de guider les acteurs politiques wallons.

Cette compilation stratégique vise à promouvoir des politiques favorables aux travailleurs et aux allocataires sociaux et encourage les décisions que nous jugeons positives, équitables et respectueuses de l'environnement, reflétant ainsi les valeurs promues par la CGSLB, le syndicat positif.

Notre Wallonie doit faire face aujourd'hui à des défis majeurs : environnementaux, économiques, sociaux mais également se crédibiliser face à sa population et apporter de vraies réponses aux citoyens.

Nous avons travaillé sous forme de constats et de propositions réfléchis grâce à nos interactions quotidiennes avec nos affiliés, nos militants, nos délégués, qui relayent à chaque rencontre les difficultés vécues en Wallonie.

En tant qu'organisation syndicale, nous défendons et traitons chaque citoyen et citoyenne de la même manière. Nos propositions visent à améliorer cette égalité de traitement.

Vous trouverez pour chaque thème un constat et des propositions. Un QR code vous renvoie vers notre site pour davantage de précisions et éclaircissements.

Nous n'avons pas souhaité alourdir le texte avec une écriture inclusive reconnaissant tout de même qu'elle est un moyen de promouvoir l'égalité des genre et de reconnaître la diversité.

Eugénie Ledoux,
Secrétaire régionale wallonne

1 CONCERTATION SOCIALE ET FONCTION CONSULTATIVE

La Belgique est une démocratie représentative. Dans celle-ci, la concertation sociale et la fonction consultative associant les interlocuteurs sociaux, ont une place importante.

La fonction consultative s'exerce vis-à-vis des pouvoirs politiques. Les interlocuteurs sociaux sont présents dans plusieurs instances régionales organisées paritairement afin de réunir les positions tant du banc syndical que du banc patronal.

L'objectif est de remettre, dans la mesure du possible, des avis consensuels, afin que le Gouvernement puisse avoir une ligne à suivre pour améliorer ses politiques suite aux remarques soulevées par les interlocuteurs sociaux. L'objectif pour les pouvoirs politiques est d'avoir un maximum d'adhésion quant aux mesures prises et que l'intérêt général soit défendu et pris en considération.

La CGSLB souhaite faire pleinement partie intégrante de la concertation sociale et de la fonction consultative dans les différentes instances wallonnes afin de pouvoir assurer au mieux sa mission de défense des droits des travailleurs et des travailleuses.

Nous souhaitons également que les politiques puissent se justifier si leurs décisions s'écarterent des avis rendus par les différentes instances d'avis.

PROPOSITION DE LA CGSLB

- La CGSLB souhaite être un acteur de la concertation sociale et de la fonction consultative wallonne.
- Intégrer la CGSLB dans le Comité de gestion du Forem.



EMPLOI • FORMATION

CONSTATS

Le marché de l'emploi wallon souffre de plusieurs problèmes : un taux d'emploi trop faible, ainsi qu'un nombre élevé de demandeurs d'emploi peu qualifiés et de longue durée (plus de 2 ans).

Le taux d'emploi wallon des 20–64 ans en 2022 était de 65,7 %, alors que le taux européen était de 74,6 %.

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, le Gouvernement wallon s'est fixé plusieurs méta-objectifs pour l'horizon 2030, dont un relatif au relèvement du taux d'emploi. Celui-ci devrait être de 75 % minimum pour les 20 à 64 ans. Les efforts à réaliser sont donc considérables pour atteindre cet objectif.

La CGSLB estime que le Gouvernement wallon devrait également se fixer **un objectif de taux de formation**.

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Soutenir la formation continue et les formations vers les emplois de demain.
- Renforcer les dispositifs de formation aux travailleurs, y compris vers les travailleurs atypiques.
- Rendre plus accessible le dispositif congé-éducation payé.
- Fluidifier les changements de carrière.
- Lutter contre les emplois en pénurie.
- Maintenir le plafond de 180 heures du congé-éducation payé pour les formations vers les métiers en pénurie.
- Réaliser des études prospectives et des projections afin d'identifier les secteurs et métiers qui connaîtront un turnover dans les prochaines années.
- Offrir des emplois durables et de qualité.
- Réformer les aides à l'emploi.
- Veiller à une insertion durable sur le marché de l'emploi.
- Proposer des emplois bien rémunérés pour éviter les pièges à l'emploi.
- Proposer des conditions de travail attractives.
- Améliorer l'efficacité des services du Forem.
- Veiller à une meilleure articulation entre l'enseignement, la formation et l'emploi.
- Mettre en œuvre des mesures fortes en faveur de l'emploi des jeunes, ainsi que dans les métiers en pénurie.
- Faire de l'alternance une filière d'excellence.



SOCIAL • SANTÉ

CONSTATS

Le secteur non marchand, notamment celui de la santé, a de plus en plus de mal à recruter du personnel en raison d'un manque d'attractivité et de reconnaissance, or les secteurs sociaux et de la santé constituent un pilier essentiel du développement de notre société. Ils offrent des services indispensables pour le bien-être et la qualité de vie de la population, et ce à tous les âges de la vie. Par le biais du subventionnement, ils assurent des missions de service public déléguées par l'autorité compétente.

En parallèle, notre société connaît plusieurs défis importants tels que le vieillissement de la population. Il est donc primordial de résoudre ce problème de manque d'attractivité afin d'assurer une réponse adéquate aux besoins grandissants de la population.

Face à l'ampleur des besoins, le monde politique doit consentir des investissements structurels, et agir de manière coordonnée avec les partenaires sociaux. Investir dans les secteurs des soins, du social, du bien-être et de la culture, c'est investir dans la santé et la prospérité de l'ensemble de notre société.

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Soutenir le personnel soignant et revaloriser leurs conditions de travail.
- Veiller à la prévention.
- Mettre un focus sur la santé mentale.
- Veiller au maintien à domicile des personnes âgées (assistance digitale).
- Soutenir la Silver Economy.
- Limiter l'impact des polluants sur la santé des Wallons.
- Développer de nouveaux projets pour répondre aux besoins des personnes handicapées encore trop souvent oubliées dans notre société.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

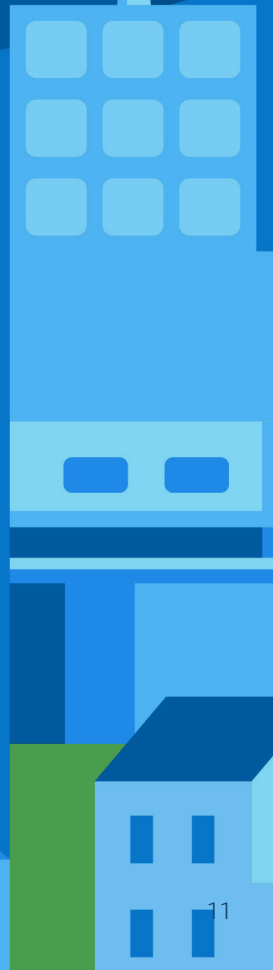
CONSTATS

La réduction du taux de pauvreté constituait déjà un des trois objectifs fondamentaux du Gouvernement wallon annoncés dans la Déclaration de Politique Régionale de la législature 2019–2024. Nous souhaitons que cet objectif reste important dans la nouvelle DPR. Il y eu en effet une dégradation sociale alarmante suite aux crises successives (Covid, hausse des tarifs de l'énergie, guerre en Ukraine).

La CGSLB souhaite, qu'en Wallonie, chaque citoyen et citoyenne atteigne un niveau de vie décent. Ce n'est malheureusement pas le cas et les inégalités sociales augmentent. De plus en plus de catégories de la population sont à risque de pauvreté. Et malheureusement, le travail ne préserve plus systématiquement du basculement vers la pauvreté.

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Accentuer le volet préventif et adopter une approche transversale.
- Garantir l'accès aux besoins fondamentaux et lutter contre le non-recours aux droits.
- Lutter contre le sans-abrisme.
- Prévoir un soutien accru aux familles monoparentales.
- Soutenir l'accès à la propriété pour lutter contre la pauvreté.



ENVIRONNEMENT

CONSTATS

Nous assistons à une crise climatique sans précédent. Partout dans le monde, et en Belgique y compris, les conséquences s'aggravent et ne peuvent plus être ignorées. C'est pourquoi il est urgent d'initier une transition juste vers une société décarbonée, résiliente et durable. Ce type de transition doit être le cœur de la politique wallonne, et bien plus encore en ce qui concerne les questions d'environnement et de climat. Cela implique de réduire drastiquement les inégalités et injustices environnementales, de favoriser une économie porteuse d'emplois de qualité, de veiller à ne laisser personne de côté. Dès lors, la justice sociale et la solidarité doivent constituer des fils conducteurs de tous les plans et projets.

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Concrétiser le PACE et viser une transition socialement juste.
- Développer un système énergétique intégrant plus d'énergies renouvelables, dans tous les secteurs.
- Adopter une approche intégrée de la biodiversité.
- Développer des coopératives d'énergies renouvelables, y compris pour les ménages précarisés.
- Veiller à ce que les primes à la rénovation énergétique soient accessibles à tous les citoyens, quel que soit leurs revenus afin de n'exclure personne.
- Favoriser le développement des principes de l'économie circulaire.
- Veiller à ce que la numérisation de l'économie ne se fasse pas au détriment de l'environnement et de l'emploi.
- Lutter contre la fracture numérique.
- Concrétiser la mise en place d'une politique alimentaire et agricole cohérente, durable et porteuse d'emplois décents.
- Mettre en place des mesures de résilience face aux manques ou excès d'eau.
- Mieux informer quant à la détection des maladies liées à l'environnement.



6 MOBILITÉ

CONSTATS

Plus de 80 % des déplacements domicile – travail sont effectués en voiture individuelle.

44 % des demandeurs d'emploi wallons n'ont pas de permis de conduire. De plus, certaines zones en Wallonie sont très mal desservies en transports en commun.

Les problèmes de mobilité représentent le premier frein régulièrement identifié pour accéder à un emploi.

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Soutenir la mobilité douce et durable en investissant dans des transports en commun de qualité.
- Développer des pistes cyclables et des parkings vélos sécurisés.
- Développer des transports publics efficaces avec une bonne couverture territoriale.
- Augmenter le nombre de bornes électriques de recharge rapide.
- Augmenter le nombre de parkings relais et de covoiturage.
- Mettre en œuvre une intermodalité réfléchie.
- Augmenter les bus à haut niveau de service.
- Soutenir les jeunes et les demandeurs d'emploi pour obtenir le permis de conduire.
- Favoriser une fiscalité et parafiscalité qui influencent réellement les habitudes et qui ne sanctionnent pas.



ÉCONOMIE POLITIQUE INDUSTRIELLE

CONSTATS

Les entreprises wallonnes doivent être soutenues car elles contribuent au PIB de la Région, elles créent de la valeur ajoutée et des emplois.

La CGSLB plaide donc pour **un soutien à la croissance durable des entreprises**. Nous souhaitons une croissance économique **juste, inclusive et durable**.

La croissance doit permettre la création d'emplois de qualité et doit prendre en considération la transition environnementale ainsi que la transition numérique.

Plusieurs aides publiques existent mais elles doivent selon nous être plus conditionnées au maintien et au développement de l'emploi durable et de qualité, ainsi qu'au respect de la concertation sociale.

Nous souhaitons également que **les entreprises aient un rôle important à jouer dans la formation des travailleurs**. Elles devraient être plus responsabilisées dans ce rôle, surtout au regard des transformations rapides qui s'opèrent dans notre économie. Le renforcement des compétences des entrepreneurs et de leurs travailleurs est essentiel. Des programmes de formation et de développement professionnel peuvent les aider à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour développer leurs activités et gérer efficacement leur croissance. Les travailleurs apportent de la valeur-ajoutée et doivent donc être valorisés et soutenus.

Les aides aux entreprises devraient être augmentées dans les secteurs qui créent le plus d'emplois. Nous souhaitons donc que les entreprises porteuses **d'emplois durables et de qualité** soient soutenues dans leur croissance afin de stimuler les retombées en termes d'emploi.

La Région wallonne a un grand nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (plus de deux ans) et peu qualifiés. Il est donc important de veiller également au développement d'aides aux entreprises qui engagent ce type de profils.

Nous souhaitons **éviter au maximum les effets d'aubaine et les abus**. Plusieurs entreprises enchaînent les aides à l'emploi et ont beaucoup de turnovers dans leurs personnels pour engager le plus possible via différents plans. Ce que nous souhaitons, c'est que les demandeurs d'emploi engagés via une aide publique, soient insérés durablement dans leurs emplois, c'est-à-dire via un contrat à durée indéterminée.

Cette insertion durable sur le marché du travail doit pouvoir être évaluée par les pouvoirs publics afin de vérifier que les entreprises respectent bien leurs obligations en termes d'engagements.

Nous souhaitons également que les aides à l'emploi fassent l'objet d'une **présentation et éventuellement d'une concertation sociale au sein des organes d'entreprise**. Le point doit être mis dans le rapport des réviseurs d'entreprise.

Nous souhaitons également que les entreprises wallonnes soient **aidées afin de se développer à l'international**. Les entreprises qui réussissent doivent pouvoir rayonner en dehors de nos frontières et continuer à pouvoir étendre leurs activités.



AMÉLIORER LES SERVICES DU FOREM

Nous souhaitons voir **améliorer les relations avec le Forem afin d'améliorer le matching candidats – offres d'emploi.**

Les conseillers Entreprise du Forem devrait mieux cibler les besoins des entreprises afin de mieux préparer les candidats demandeurs d'emploi. Il y a une réserve de main d'œuvre en Wallonie et beaucoup de métiers en pénurie. Il est essentiel de mieux orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers et les formations porteuses d'avenir.

Il est important de souligner que les besoins des entreprises peuvent varier en fonction de leur taille, de leur secteur d'activité et de leur stade de croissance. Les politiques de soutien doivent donc être adaptées et différenciées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprise. Il est important que les conseillers entreprises du Forem soient spécialisés dans le secteur avec lequel ils travaillent.



PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Soutenir la croissance durable des entreprises wallonnes pour créer des emplois de qualité.
- Veiller à une croissance économique juste inclusive et durable.
- Des aides aux entreprises présentées et concertées au sein des organes d'entreprise.
- Les entreprises ont un rôle important à jouer dans la formation de leurs travailleurs.
- Améliorer les relations entre les entreprises et les services du Forem, et avoir plus de retours sur les profils recherchés par les entreprises afin de préparer aux mieux les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi.
- Soutenir la digitalisation des entreprises.
- Soutenir les nouvelles filières porteuses et innovantes (silver Economy, économie circulaire, ...).
- Soutenir l'investissement public.
- Soutenir le commerce de proximité, la relocalisation alimentaire et les circuits-courts.
- Privilégier les transports durables.
- Soutenir l'offre de terrains pour le développement socio-économique de la Wallonie et valoriser les terrains à l'abandon et les friches industrielles.
- Réviser les cahiers spéciaux des charges afin de soutenir les PME wallonnes dans les marchés publics.



ÉNERGIE

CONSTATS

La Régionale wallonne de la CGSLB a rencontré le Ministre Philippe Henry en décembre 2021 afin de le sensibiliser à la hausse des tarifs des prix de l'énergie. Nous avons plaidé pour la prolongation du statut de client protégé. Ce statut avait été prolongé mais actuellement il n'existe plus. Pourtant, les tarifs n'ont pas significativement baissés depuis la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine.

Pour la CGSLB, **il faudrait que les aides soient, dans la mesure du possible, octroyées automatiquement.** La complexité des démarches font que des citoyens et des citoyennes n'ont pas pu avoir accès à plusieurs aides qui ont été mises en place, d'autant plus que l'on cible des publics fragilisés, qui, de plus, n'ont pas toujours un accès numérique (fracture numérique).

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Adopter des mesures de soutien aux ménages pour faire face à la hausse des tarifs de l'énergie.
- Instaurer une dégressivité dans l'octroi des primes.
- Améliorer la transparence des factures et des conditions d'accès aux primes.
- Instaurer un système de tiers payant pour les primes.
- Lutter contre les pénuries du secteur de la construction afin de créer des emplois locaux.
- Lutter contre les « taudis énergétiques ».
- Soutenir les entreprises dans leur transition énergétique pour soutenir l'emploi.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

CONSTATS

Nous souhaitons que le genre soit intégré dans chaque politique de façon transversale (gender mainstreaming).

Les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail et des avancées ont eu lieu ces dernières années. Toutefois, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore acquise. En effet, les femmes sont plus souvent orientées vers les secteurs plus dévalorisés, plus précaires, elles subissent toujours des discriminations liées à la rémunération et à l'accès vers des postes à responsabilités.

Selon le rapport établi par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en 2021, l'écart salarial au niveau du salaire horaire s'élève à 9,2 % en défaveur des femmes. Cet écart représente 23,1 % si l'on prend en considération les salaires annuels.

Elles sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel (problèmes de conciliation entre la vie familiale et professionnelle, temps partiel subis, ségrégation horizontale du marché du travail).

Nous devons également rester vigilants à ce qu'il n'y ait pas de recul, surtout lors de périodes de crises économiques et sociales. (Crise covid et chômage temporaires, chômage basé sur leur temps partiels.)

Le travail à temps partiel est toujours très majoritairement féminin. En 2018, 43,5 % des travailleuses travaillaient à temps partiel contre 11,0 % des travailleurs. (Chiffres de l'Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes.)

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Augmenter le nombre de places en crèches et les structures d'accueil extrascolaire pour mieux soutenir les travailleurs dans leur parentalité et améliorer la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.
- Proposer des places de qualité (couverture géographique pour faciliter les déplacements et horaires suffisamment larges) et à prix abordables, pour chaque tranche de revenus.
- Revaloriser les métiers de la petite enfance, du care, ...
- Soutenir les familles monoparentales.
- Renforcer la mixité des métiers afin de lutter contre la ségrégation verticale du marché du travail.
- Promouvoir les métiers STEAM, porteurs d'emplois, auprès des femmes.
- Renforcer le test genre et le gender mainstreaming.



LOGEMENT

CONSTATS

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Ce droit comprend le droit à un logement décent ».

Article 23 de la Constitution.

La part consacrée au logement dans le revenu a fortement augmenté. Il est dès lors de plus en plus difficile de supporter financièrement son logement, en particulier pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales ont plus de difficultés à se loger et sont majoritairement des femmes. En Belgique, 1 famille sur 4 est monoparentale, et 80 % d'entre-elles ont à leur tête une femme. Selon l'IWEPS, 47 % d'entre elles sont à risque de grande pauvreté.

PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Faire du logement un rempart contre la pauvreté et soutenir l'accès à la propriété.
- Porter un soutien particulier aux familles monoparentales.
- Soutenir les nouvelles formes d'habitats.
- Favoriser la mise en location des immeubles privés par le biais des AIS et lutter fermement contre les marchands de sommeil.
- Soutenir l'accès à la propriété, et particulièrement pour les plus jeunes, en créant un mécanisme compensatoire entre les droits d'enregistrement et le crédit d'impôt régional.
- Soutenir plus activement les travaux susceptibles d'améliorer le PEB.
- Sensibiliser à l'importance d'améliorer la qualité des logements afin de réduire les inégalités sociales et les problèmes de santé.
- Développer un indicateur de qualité de l'habitat.



ENSEIGNEMENT

CONSTATS

L'enseignement occupe une place primordiale dans la société en tant que **moteur du progrès et du développement**. Il représente le fondement de la transmission des connaissances, des compétences et des valeurs qui permettent à une société de prospérer. L'enseignement forme les individus en leur offrant les outils nécessaires pour comprendre le monde qui les entoure, exercer des professions qualifiées et contribuer à l'innovation et à la croissance économique. En favorisant l'égalité des chances, nous souhaitons que l'enseignement joue un rôle clé dans la promotion de la justice sociale et de la mobilité sociale. Il incarne également un pilier essentiel de la démocratie en formant des citoyens informés, critiques et engagés dans la vie publique.



PROPOSITIONS DE LA CGSLB

- Lutter contre la pénurie des enseignants.
- Valoriser les professions enseignantes.
- Préserver le statut des enseignants.
- Maintenir les droits à la DPPR.
- Diminuer la charge administrative.
- Améliorer la charge administrative.
- Améliorer les infrastructures et investir dans le matériel nécessaire.
- Investir dans la formation et le développement professionnel.
- Atteindre la vraie gratuité scolaire.
- Refinancer l'enseignement.
- Octroyer le barème 401 aux enseignants ayant suivi la formation initiale.
- Evaluer les réformes.
- Veiller à la santé et au bien-être des enseignants.
- Veiller à la sécurité en milieu scolaire.

